



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

Sapins de Noël : Une petite bouffée d'air

En autorisant la possibilité de vente des sapins de Noël à partir du 20 novembre, le gouvernement entrouvre une porte. La CR et l'UNIPHOR se réjouissent donc de cette modification des textes. Néanmoins, si cette bonne nouvelle permet aux sapiniéristes d'entrevoir un avenir moins sombre, elle ne doit pas être le sapin qui cache la forêt. Certes, l'acte de vente n'est plus interdit mais les modalités changent peu pour les établissements qui ne peuvent recevoir du public. Seule modification positive : la vente au déballage (en extérieur) des arbres de Noël vient compléter les activités de livraison et le retrait de commande.

Depuis le début du second confinement, la CR et l'UNIPHOR ont alerté les autorités publiques sur la probable disparition de la filière française des sapins. Que cela soit par le biais de nos interventions auprès du ministre de l'Agriculture ou via l'interprofession. Nous avons également défendu la cause de l'horticulture devant le juge administratif en déposant un référé liberté. Si les sapiniéristes étaient clairement associés à notre requête auprès du Conseil d'État, c'est toute la filière horticole que nous voulions sauvegarder, en demandant la réouverture de tous les commerces. En effet, les pertes économiques font craindre des disparitions conséquentes d'entreprises (producteurs, fleuristes).

Même si elle peut apparaître tardive, l'autorisation de vente des sapins à partir de demain est une avancée qui redonne une lueur d'espoir. Souhaitons que l'ensemble des horticulteurs n'aient pas à attendre trop longtemps.

